



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE DE L'ARIÈGE
DIRECTION DES LIBERTES PUBLIQUES, DES COLLECTIVITES LOCALES ET DES AFFAIRES
JURIDIQUES

BUREAU DES ELECTIONS ET DE LA POLICE ADMINISTRATIVE

INSTALLATIONS CLASSEES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Demande d'autorisation d'exploitation d'une carrière de marbre

AVIS DE PROLONGATION D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Par arrêté préfectoral du 11 juillet 2016, une enquête publique a été ouverte du 16 août 2016 au 16 septembre 2016 à 12 heures, sur le dossier présenté, au titre de la législation sur les installations classées pour la protection de l'environnement, par le président directeur général de la société Carrières PLO SAS - Sardagne- 81490 Saint-Salvy de la Balme, pour demander l'autorisation d'exploiter une carrière de marbre, sur le territoire de la commune de Saint-Lary, aux lieux-dits « Cabanasse » et « Goulau ».

Par décision du 4 septembre 2016, M. Christian MOIROT, désigné en qualité de commissaire-enquêteur par le Tribunal administratif de Toulouse, a décidé de **prolonger l'enquête publique précitée de huit jours, soit jusqu'au 23 septembre 2016 à 12 heures.**

En conséquence, les pièces du dossier ainsi que les informations relatives à l'avis de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement, resteront déposées jusqu'au 23 septembre 2016 à 12 heures dans les mairies de Saint-Lary, siège de l'enquête, et dans les mairies d'Augirein, Antras et Sentein où le public pourra en prendre connaissance aux jours et heures d'ouverture habituelle des bureaux.

M. Christian MOIROT, assurera une permanence supplémentaire pour recevoir les observations du public à la mairie de Saint-Lary, siège de l'enquête, le :

- **vendredi 23 septembre 2016 de 10 heures à 12 heures.**

Jusqu'au 23 septembre 2016, le public pourra consigner ses observations, propositions et contre-propositions sur le registre d'enquête ouvert à la mairie de Saint-Lary, siège de l'enquête, ainsi que sur la boîte fonctionnelle de la préfecture suivante : pref-utilite-publique@ariego.gouv.fr , ou adresser toute correspondance au commissaire enquêteur à la mairie de Saint-Lary.

